

Une collaboration est initiée entre [ANNEMASSE-LES VOIRONS-AGGLOMERATION](#) / T : 04.50.87.83.00, l'Etat de Genève et Services Industriels de Genève. Elle porte sur la lutte contre les micropolluants présents dans les eaux usées. L'objectif est fixé à une baisse de 80 % au minimum de cette présence. Il s'agit le plus souvent de résidus de produits domestiques, industriels et agricoles. Un accord transfrontalier vise à la mise en commun de deux stations d'épuration qui rejettent les eaux traitées dans l'Arve. Un système de traitement des micropolluants sera installé à la station d'épuration de Villette et celle d'Annemasse lui sera raccordée. 13 M€ seront investis au total.